

22) Nous recommandons qu'un programme mixte de mise en valeur du Nord soit lancé par les Gouvernements fédéral et provincial relativement à la mise en valeur du Nord, afin de permettre aux résidents de se tirer eux-mêmes d'affaire et qu'un programme de mise en valeur du Nord soit institué sur une base de 60-40, semblable au programme des fourrures.

23) Etant donné que la pêche commerciale constitue une des principales sources des moyens d'existence des Indiens soumis aux traités et de la population métisse du Nord, de même que celle des blancs, et comme il est également reconnu qu'un niveau raisonnable de vie ne peut être maintenu aux prix actuels élevés des vivres et aux prix comparativement bas du poisson, nous recommandons qu'au lieu d'un programme de travail et de salaires, les Gouvernements fédéral et provincial remplacent l'assistance par le paiement d'une subvention pour tous les produits de la pêche dans ces régions septentrionales.

24) Nous recommandons que les fonctionnaires du ministère des Mines et Ressources soient autorisés à administrer le bien-être social des Indiens ou des métis malades ou indigents lorsqu'il n'y a dans cette région personne de nommé à cette fin, et que ces soins relèvent du Gouvernement fédéral dans le cas des Indiens soumis aux traités et du Gouvernement provincial dans le cas des métis.

25) Nous recommandons qu'un programme éducationnel soit lancé en vue d'enseigner aux indigènes le bon usage et le soin de leur équipement de même que la façon de vendre leurs produits afin de leur assurer le plus de revenus et le moins de perte possible.

26) Nous recommandons que l'administration de tout accord entre le Gouvernement fédéral et le gouvernement provincial soit menée de façon à éviter tout double emploi et répétition.

27) Attendu que dans le passé des offres ont été faites aux indigènes du Nord uniquement dans le but de réaliser des profits en les exploitant, et

Attendu que l'agence progressive n'a pas été en mesure de lancer un programme de conservation et de mise en valeur dans le Nord,

Nous recommandons, par les présentes, que les agences du Gouvernement soient invitées à s'occuper des offres faites aux indigènes du Nord.

28) Attendu que nous avons beaucoup plus confiance à un programme de mise en valeur des ressources naturelles qui produirait des emplois, qu'à l'assistance sociale accordée aux Indigènes des régions septentrionales, nous recommandons que le Gouvernement fédéral assume sa juste responsabilité en aidant au Gouvernement provincial à faire des offres aux pêcheurs et aux trappeurs.

29) On devrait porter à l'attention des gouvernements fédéral et provincial, le besoin pressant de la situation actuelle pour ce qui est du financement des pêcheurs et des trappeurs et de leur outillage, afin qu'ils puissent gagner de quoi vivre cet hiver, et, de la sorte, n'être pas un problème d'assistance sociale.

30) Etant donné les besoins urgents de moyens d'éducation pour tous les enfants du Nord, particulièrement des Indiens régis par les traités, et qu'en outre le programme de construction fournirait de l'emploi fort nécessaire de même qu'une éducation adulte pratique, il est résolu de demander aux gouvernements concernés de s'entendre promptement, sinon immédiatement, en vue d'offrir les moyens d'éducation et le programme mentionnés.